

NIOCAN INC.

RAPPORT ANNUEL

2008

Rapport de gestion

(Dollars canadiens, à moins d'avis à l'effet contraire, et en conformité avec ICCA).

Ce rapport de gestion (« rapport de gestion ») a pour but d'aider à la compréhension des tendances et des changements dans les résultats d'opérations et des finances de la compagnie. Conséquemment, il devrait être lu de concert avec les états financiers non vérifiés intermédiaires pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2008.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion sont de nature prospective, et sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes, connus et inconnus. Pour de l'information permettant d'identifier les risques et incertitudes connus, relatifs à l'émission par le ministère de l'environnement d'un certificat d'autorisation afin de construire la mine à Oka, aux ressources financières, aux prix du marché, aux taux de change, aux conflits politico-sociaux, à la concurrence, à l'achat du site de l'ancienne mine Columbius de la municipalité d'Oka advenant l'émission du certificat d'autorisation, et d'autres facteurs importants qui pourraient se traduire par un écart considérable entre les résultats réels et les résultats évoqués, nous vous référons à la rubrique Risques et incertitudes, dans le présent rapport de gestion. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de manière importante des résultats anticipés exprimés dans ces déclarations prospectives.

1 Description des activités

1.1 Sommaire

La mission de Niocan est de devenir un producteur de ferroniobium dès que possible, suivant l'émission d'un Certificat d'Autorisation (« CA ») du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (« MDDEP »). À long terme, la compagnie prévoit récupérer certains sous-produits de ses gisements et produire des ferroalliages et autres sous-produits connexes. La compagnie n'a aucun revenu important à cette étape du développement.

Le projet d'Oka consiste à développer un complexe minier comprenant une mine souterraine, un concentrateur et un convertisseur pour la production de ferroniobium. Le projet a franchi toutes les phases exploratoires, y compris deux campagnes de forage en 1995–96 et en 1997, pour un total de 22,204 mètres, afin de définir deux dépôts (ressources historiques): le S-60 et HWM-2. Plusieurs essais métallurgiques de concentration, ainsi que des analyses furent effectués durant la période d'exploration. Ces essais, basés sur les différentes

minéralisations des ressources historiques S-60, ont permis de développer un circuit de récupération optimal pour le pyrochlore, qui contient le niobium.

Ressources historiques de la propriété de niobium d'Oka

Millions de tonnes (coupure à 0.5% Nb₂O₅)

Ressource historique	Mesurées	Indiquées	Teneur % Nb₂O₅
S-60	7.30	3.11	0.66
HWM-2	1.32	2.22	0.56

Les données plus haut reproduisent la description des ressources historiques de ferroniobium à Oka, suivant une étude de faisabilité complétée par Met-Chem/Pellemon en 1998, qui indiquait le potentiel économique du projet, ainsi qu'une mise à date en janvier 2000 de cette étude par Met-Chem/SNC-Lavalin, toutes deux antérieures à l'entrée en vigueur de la norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers. Selon ce rapport de janvier 2000, « l'opinion du consortium Met-Chem/Pellemon était que l'évaluation de la ressource disponible présentée dans le rapport géologique était adéquate. Met-Chem/SNC-Lavalin est en accord avec les conclusions tirées par Met-Chem/Pellemon » (traduction libre). Dans la mesure où la compagnie ne détient pas actuellement de CA ni d'étude de faisabilité à jour, elle ne peut, depuis l'entrée en vigueur de la norme canadienne 43-101, parler de « réserves minérales » ni de « réserves de minerai », sans mettre les mises en garde appropriées afin d'illustrer qu'il s'agit d'une estimation historique.

En 2004, Niocan a acquis une propriété avec trois dépôts (ressources historiques) de Fe magnétite, située près de la Rivière Grand Baleine (la « propriété Grande Baleine »). La compagnie est présentement en discussion avec des partenaires potentiels qui aideraient à financer la performance d'une évaluation préliminaire (« scoping study »).

1.2 Projets

a) Projet de niobium à Oka

Durant le 4^e trimestre, la compagnie a continué de s'enquérir auprès du MDDEP dans le but d'obtenir le certificat d'autorisation qui permettrait à la compagnie de construire une mine à Oka. La compagnie a échangé de la correspondance et a communiqué avec le MDDEP; la compagnie n'a reçu à ce jour aucune indication à savoir si le MDDEP a l'intention d'émettre le certificat d'autorisation, ni quant au moment où le MDDEP prendra cette décision. Toutefois, la compagnie a reçu une confirmation écrite du MDDEP au cours du 4^e trimestre à l'effet que le

MDDEP consulte présentement les premières nations à Kanasetake relativement au projet de la compagnie de construire sa mine à Oka.

La direction de la compagnie a rencontré le conseil Mohawks de Kanasetake à deux reprises, en février et en avril 2008, et a aussi tenu une présentation spéciale du concept de la mine ainsi que de l'étude Golder sur la nappe phréatique destinée aux résidents de Kanasetake. Le but de cette présentation était de dissiper les appréhensions de la communauté Mohawk quant aux impacts environnementaux allégués ainsi que relativement aux effets sur l'eau souterraine potentiellement reliés au projet de mine dans le rang Ste-Sophie d'Oka, près de Kanasetake.

L'élection d'un nouveau conseil Mohawk tenue en juillet 2008 a retardé les discussions entre la compagnie et les Mohawks, ainsi que le processus de consultation initié par le MDDEP.

À la demande de Niocan, Met-Chem a réalisé une étude sur le marché et les prix du niobium pour la compagnie durant le mois de février 2008. Les principaux producteurs de ferroniobium sont toujours le Brésil (CBMM et Mineração Catalao) avec 77 300 T en 2007 (2008 P; 97 500 T) et Niobec avec 3 500 T/A constant. Il y a des petits producteurs (25 – 200 T/A) en Australie, Nigéria, Rwanda, Mozambique, Congo. Les principaux utilisateurs sont l'Allemagne (71%), les États-Unis (27%), le Japon (19%) et la Chine (13%). Il sera intéressant pour Niocan de mettre à jour son étude de faisabilité de 2000 compte tenu de l'évolution du prix (US\$/lb) qui était de 6,83\$ en 2002 pour atteindre 26,50\$ en mai 2007 et 21,50\$ en janvier 2008. La moyenne du prix des trois dernières années a été de 12,88\$ US/lb. Niocan a été souvent approchée par des parties intéressées à acheter du ferroniobium ou de devenir partenaire avec la compagnie. Aussi, il existe une demande accrue pour les terres rares (National Post, September 11, 2008). Selon un rapport de synthèse sur la propriété de Niobium de la compagnie, préparé par les Consultants Protec Inc. le 5 novembre 1997, le concentré de pyrochlore de Niocan contient 14% de terres rares dont 0.42% de pentoxyde de tantale.

b) Propriété de fer de Grande Baleine

La propriété de Grande Baleine comprend trois (3) dépôts (ressources historiques) qui ont été visités par des géologues de Met-Chem et par Niocan en juillet et août 2006. Le 31 août 2006, Met-Chem a livré un Rapport technique selon le Règlement 43-101. Dans ce rapport, Met-Chem a indiqué ce qui suit : *« Il doit être compris que les ressources présentées dans ce rapport technique consistent dans des estimés historiques qui n'ont pas été vérifiés par des données plus récentes et ainsi elles ne peuvent pas être catégorisées et ne nous pouvons nous y fier. Toutefois, Met-Chem croit que ces estimés historiques fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété et sont*

pertinents à la planification de programmes d'exploration futurs et à l'évaluation de la propriété. » (traduction libre)

Cette propriété de 17,098 acres qui traiterait en moyenne 36% Fe magnétite tel qu'indiqué par du forage en 1957-1960, a été acquise par Niocan le 10 février 2004. Elle est située à 80 km de l'embouchure de la Rivière Grande Baleine sur la Baie d'Hudson, Territoire Inuit classe III. Des travaux intensifs d'exploration effectués dans les années 1960 indiquent une estimation du tonnage et de la teneur de quelque 942 millions de tonnes de ressource minérale de fer (Belcher Mining Corporation Ltd., November 1960 by L.M. Scofield). Selon le rapport rendu par Met-Chem le 31 août 2006, *« les méthodes de calcul utilisées dans la préparation de ce rapport étaient considérées comme fiables dans les années 1960; toutefois les calculs de réserves minérales ou de ressources minérales sont généralement basées sur des logiciels miniers qui sont plus robustes et qui peuvent effectuer des calculs en 3 dimensions. Il sera nécessaire de combiner des informations historiques manquantes avec des informations nouvelles avant d'être en mesure d'utiliser les indicateurs de tests de concentration pour les estimés nouveaux de ressources minérales ou de réserves afin d'être conforme à NI 43-101. »* (traduction libre). Des discussions préliminaires auprès de quelques grandes compagnies minières et/ou sidérurgiques nous ont indiqué qu'il faudrait mettre à jour ces estimations et les études des années 50 et 60 afin de démontrer la faisabilité d'une mine de fer contemporaine et ainsi de pouvoir susciter de l'intéressement d'un ou des partenaires dans ce projet potentiel. Dans la mesure où la compagnie ne détient pas actuellement d'évaluation préliminaire à jour, elle ne peut, depuis l'entrée en vigueur de la norme canadienne 43-101, parler de « réserves minérales » ni de « réserves de minerai », sans mettre les mises en garde appropriées afin d'illustrer qu'il s'agit d'une estimation historique.

Au printemps 2007, après discussion avec des consultants, la compagnie a décidé plutôt de chercher des moyens d'augmenter la valeur de la propriété avant d'entreprendre des nouveaux tests pour confirmer les résultats 1960 de la métallurgie et, si possible de lever des fonds pour une évaluation préliminaire.

Au cours des 12 derniers mois, la compagnie a discuté avec au moins quatre (4) partenaires potentiels sérieux. Les discussions ont toujours cours avec deux (2) groupes. Niocan désire identifier un partenaire ayant la capacité financière requise afin de partager les coûts d'une évaluation préliminaire en contrepartie de l'obtention d'un pourcentage de propriété, toute en conservant éventuellement une position dans ce dépôt historique, en référant aux travaux géologiques effectués dans les années 60. Lorsque le projet sera commencé, la compagnie prévoit que l'évaluation préliminaire s'échelonnera sur une période de trois (3) saisons de calendrier.

c) Propriété de niobium de la Baie James

Il n'y a pas eu de développement nouveau sur le positionnement de Niocan sur cette propriété de niobium de la Baie James. La compagnie projette de revisiter ce dossier avec les détenteurs de 40% des droits miniers, qui ont aussi le droit de gérance, au moment opportun, selon le progrès du projet Oka.

2. Résultats d'exploitation

2.1 Sommaire

a) Projet de Niobium à Oka

La compagnie est depuis plusieurs années dans l'attente de la réception d'un CA du MDDEP qui lui permettrait d'exploiter son projet de mine à Oka. La compagnie considère qu'elle a produit toutes les informations requises par le MDDEP afin de lui permettre d'obtenir le CA; toutefois, malgré les tentatives répétées de la compagnie afin d'obtenir une indication du MDDEP quant à ses intentions relativement au CA, la compagnie n'a pas reçu d'information concluante à cet effet.

Compte tenu de la norme canadienne 43-101 et de la modification favorable des données économiques de ce projet, la prochaine étape pour la compagnie serait de mettre à jour l'étude de faisabilité effectuée par Met-Chem/Pellemont en 1998 et révisée par Met-Chem/SNC-Lavalin en janvier 2000. La compagnie considère que la mise à jour de l'étude de faisabilité compatible avec la norme canadienne 43-101 requerrait environ trois (3) mois et coûterait plus de 500 000\$, coût que la compagnie serait présentement en mesure d'assumer.

La mise à jour de l'étude de faisabilité permettrait à la compagnie d'effectuer une levée de fonds nécessaire à la continuation de ce projet

Selon les études de faisabilité de 1998 et de 2000 mentionnées ci-haut, la construction de la mine et de l'usine s'échelonnerait sur deux (2) années et requerrait des fonds de cent dix millions de dollars (110 000 000\$). Comme ces estimations datent de plus de 9 ans, elles devront être mises à jour afin de tenir compte notamment du prix plus élevé du ferroniobium et des coûts de construction plus élevés.

À ce jour, 4 793 581\$ ont été capitalisés aux états financiers relativement aux frais reportés pour ce projet. Ceux-ci consistent principalement dans des études géotechniques, de faisabilité et de conception du projet de mine de Niobium à Oka.

b) Propriété de Fer de Grande-Baleine

Le 31 août 2006, Met-Chem a livré son rapport technique qui recommande d'effectuer des travaux sur le projet de Grande-Baleine pour la période de 2006 à 2008, ceux-ci totalisant sept million trois cent mille dollars (7 300 000\$). La compagnie n'a pas débuté ces travaux, et recherche plutôt un partenaire ayant la capacité financière requise afin de partager les coûts d'une évaluation préliminaire en contrepartie de l'obtention d'une participation dans cette propriété.

À ce jour, 227 000\$ ont été capitalisés aux états financiers relativement aux frais reportés pour ce projet. Ceux-ci consistent principalement dans l'étude effectuée par MetChem ainsi que des frais relatifs à la reconnaissance de terrain effectuée par des géologues de Niocan.

2.2 Revenus et dépenses

Les revenus de Niocan pour l'exercice s'étant terminée le 31 décembre 2008 proviennent d'intérêts sur les fonds bancaires, de la location de terres agricoles et des revenus d'un bail immobilier, et se sont élevés à 52 809\$ (52 665\$ en 2007).

Les dépenses encourues pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, d'un montant total de 525 290\$ (723 539\$ en 2007) consistent principalement dans des honoraires professionnels (92 247\$, comparativement à 93 263\$ en 2007), le coût des options (180 600\$, comparativement à 363 580\$ en 2007) ainsi que les frais de bureau et d'administration (71 549\$, comparativement à 103 528\$ en 2007). La croissance des honoraires professionnels est principalement due à un mandat conféré à une firme d'avocats afin de déterminer les droits de la compagnie relativement à l'émission du CA pour son projet de mine de Niobium à Oka. La diminution du coût des options est principalement due à une réduction du nombre d'options octroyées en 2008 comparativement à 2007, soit 360 000 options comparativement à 740 000.

Information annuelle sélectionnée

Le tableau suivant présente certaines informations financières extraites des états financiers vérifiés des trois dernières années :

	2008 (\$)	2007 (\$)	2006 (\$)
Revenus	52 809	52 665	72 856
Perte nette	531 881	670 874	312 602
Perte nette par action	0,02	0,04	0,02
Actif total	8 040 659	7 219 139	7 460 223
Total des dettes à long terme	0	0	0

Note : La compagnie n'a pas d'activité abandonnée ou d'éléments extraordinaires, et la compagnie n'a jamais déclaré de dividende.

L'actif total de la compagnie a augmenté en 2008 comparativement à 2007 principalement dû au placement privé de 1 080 000\$ réalisé en juin 2008.

Résultats trimestriels sommaires

Le tableau suivant présente certains extraits des états des résultats trimestriels :

TRIMESTRE TERMINÉ LE	REVENU TOTAL (\$)	PERTE NETTE (\$)	PERTE NETTE PAR ACTION (\$)
31 décembre 2008	24 722	58 149	0.01
30 septembre 2008	11 779	124 233	0.01
30 juin 2008	6 582	216 140	0.01
31 mars 2008	9 726	133 360	0.01
31 décembre 2007	13 457	112 561	0.01
30 septembre 2007	13 844	367 199	0.03
30 juin 2007	12 021	100 549	0.01
31 mars 2007	13 343	153 365	0.01

La Compagnie n'a eu aucuns revenus significatifs au cours des huit derniers trimestres. Les variations des pertes nettes sont principalement attribuables à des variations de dépenses effectuées par la Compagnie pour faire préparer des études d'ingénierie.

2.3 Bilan

L'actif total de la compagnie se chiffre à 7 903 853\$ au 31 décembre 2008 (7 219 139\$ en 2007). Au 31 décembre 2008, le fonds de roulement totalise 1 703 303\$ (1 137 770\$ en 2007), l'avoir des actionnaires totalise 7 889 872\$ (7 144 653\$ en 2007) et l'encaisse totalise 1 592 088\$ (1 036 469\$ en 2007).

2.4 Liquidités

Au 31 décembre 2008, les actifs à court terme de la compagnie s'élevaient à 1 703 303\$ (1 137 770\$ au 31 décembre 2007). Un placement privé de 1 080 000\$ par l'émission de 1,800,000 actions à 0,60\$ par actions a été réalisé au deuxième trimestre, ce qui représentait une prime de 13% par rapport au prix du marché de 0,53\$ de l'action de Niocan sur le TSX le 5 juin 2008.

La compagnie investit seulement dans des valeurs liquides et ayant une cote élevée. La compagnie n'investit pas dans des papiers commerciaux endossés à des actifs.

La compagnie considère que ces fonds seront suffisants pour respecter tous ses engagements actuels. Toutefois, des fonds additionnels seront requis pour financer ces deux projets principaux, soit le projet de Grande-Baleine et le projet de Oka. Tel que mentionné, la compagnie est présentement à la recherche d'un partenaire financier afin de procéder aux prochaines étapes du projet Grande-Baleine. Quant au projet d'Oka, la compagnie détient présentement les fonds requis afin de mettre à jour son étude de faisabilité, et si et quand le CA sera émis par le MDDEP, la compagnie devra solliciter des fonds additionnels substantiels, à être confirmés par la mise-à-jour de l'étude de faisabilité, afin de construire la mine et l'usine.

2.5 Engagements

La compagnie a un bail de location pour ses bureaux à Montréal pour un montant d'environ 33 000\$ par année.

Le 24 avril 2006, la compagnie renouvelé son entente avec la municipalité d'Oka qui accordait à la compagnie une options d'acquérir la partie frontispice du site orphelin de la St. Lawrence Columbiun pour une somme de 200 000 \$; cette entente de renouvellement devait expirer le 31 décembre 2007, et a été renouvelée de nouveau par la compagnie jusqu'au 30 juin 2008. Un montant de 45 000 \$ a été versé à la municipalité d'Oka depuis la signature initiale de cette

entente. La compagnie était intéressée à acquérir ce site afin qu'il serve de parc à résidus pour la future mine de niobium dans le rang Ste-Sophie d'Oka et la Compagnie se serait engagée, si elle avait acheté cette propriété, à restaurer un petit site adjacent. La compagnie a décidé de retarder des discussions relatives au renouvellement de cette option avec la municipalité d'Oka pour le moment, en attendant d'obtenir d'autres nouvelles relativement à l'émission du certificat d'autorisation par le MDDEP.

Durant le deuxième trimestre de 2008, la compagnie s'est commisi relativement à des dépenses d'environ 34 677\$, qui ont été payées au cours du troisième trimestre de 2008, avec des firmes d'ingénieurs conseil pour faire mettre à jour et expliquer des révisions aux plans et devis du projet de mine de niobium d'Oka selon les nouvelles données hydrologiques du Rapport Golder 2006 à la demande du MDDEP et d'autres ministères.

2.6 Résultats du quatrième trimestre

Le tableau suivant donne certaines données financières extraites des états financiers trimestriels :

Revenus (\$)			Perte nette (\$)		
T4 2008	T4 2007	Écart	T4 2008	T4 2007	Écart
24 722	13 457	11 265	58 149	112 561	54 412

Au cours du quatrième trimestre de cette année, la compagnie a généré des revenus de 24 722\$ (13 457\$ en 2007) et a eu une perte de 58 149\$ (112 561 en 2007). La perte nette a été moindre au quatrième trimestre de 2008 comparativement au même trimestre de l'année précédente dû principalement au fait que la compagnie a engagé plus de frais relatifs aux études géotechniques en 2007 comparativement à 2008.

3 Opérations entre parties apparentées

Au cours du troisième trimestre de 2008, M. Terence Ortslan, un administrateur de la compagnie, a reçu un honoraire au montant de 59 400\$ relativement à des services rendus dans le cadre d'un placement privé au montant de 1 080 000\$ complété en juin 2008.

4. Principales estimations comptables

Utilisation d'estimations :

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Nous vous référons à la note 3 des états financiers de la compagnie pour l'exercice 2008, qui détaille certaines estimations comptables utilisées.

5. Propriétés minières et d'exploration

Les actifs miniers comprennent les droits à l'acquisition d'intérêts dans deux propriétés minières et des frais d'exploration reportés, 48 titres miniers (claims) couvrant 1604 acres ainsi qu'un bail minier et des droits de surface sur 231 acres (110 hectares) à Oka ainsi que sur la propriété de fer de Grande Baleine couvrant 17 098 acres. Les titres sur Grande Baleine ont été renouvelés pour deux ans.

Les coûts d'exploration sont reportés jusqu'à ce que la rentabilité économique des projets soit déterminée. Ces coûts seront alors transférés aux propriétés minières. Les coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou que leur récupération est incertaine. La direction a défini l'incertitude comme étant l'une des éventualités suivantes : soit qu'il n'y a plus de ressources financières disponibles pour le développement sur une période trois années consécutives, ou que les résultats des travaux d'exploration ne justifient pas d'investissement additionnel.

6. Modification des conventions comptables

Nous vous référons à la note 2 des états financiers de la compagnie pour l'exercice 2008, qui détaille des modifications aux conventions comptables.

7. Nombre d'actions en circulation

En date de ce rapport, le nombre d'actions en circulation émis et pleinement dilué était :

Actions ordinaires émises et en circulation	20 763 833
Options accordées	2 712 000
Bons de souscription	0
Débetures convertibles	0
Total	23 475 833

8. Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

8.1 Contrôles et procédures de communication de l'information

Le Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs », publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exige que le chef de la direction et chef de l'information financière attestent qu'il leur incombe d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information pour la Société, que les contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus de manière adéquate pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur est communiquée, qu'ils ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, et que leurs conclusions concernant l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information à la clôture de la période visée par les documents annuels ont été communiquées par la Société.

Sous la supervision et avec le concours de la direction, y compris le président, chef de la direction et le chef de l'information financière, nous avons évalué l'efficacité des procédures et contrôles de communication de l'information de la Société au 31 décembre 2008 et la direction a conclu que, au 31 décembre 2008, les processus et contrôles comportaient une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives, d'une part, à l'autorisation, à l'enregistrement, à l'examen et au rapprochement des opérations de vente et d'achat et, d'autre part, à l'enregistrement des encaissements et au rapprochement des comptes bancaires. Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers et est

également considérée comme une faiblesse importante des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la société, de son stage de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

8.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le Règlement 52-109 exige également que le chef de la direction et le chef de l'information financière attestent qu'il leur incombe d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour la Société, que ces contrôles internes ont été conçus de manière adéquate pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que la Société a présenté toute modification apportée à ses contrôles internes au cours de sa plus récente période intermédiaire qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Sous la supervision et avec le concours de la direction, y compris le président, chef de la direction, et le chef de l'information financière, nous avons évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2008 et avons conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives tel que mentionné à la section « contrôles et procédures de communication de l'information ».

Afin d'évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, la direction s'est servie du cadre de travail reconnu et approprié intitulé Internal Control-Integrated Framework, élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »).

9. Risques et incertitudes

La compagnie doit obtenir un certificat d'autorisation du MDDEP afin de construire son projet de mine à Oka. Il n'y a aucune assurance que le MDDEP émettra ce certificat d'autorisation ou que ce certificat d'autorisation sera émis dans un avenir rapproché.

La compagnie devra solliciter et obtenir de nouveaux capitaux afin d'effectuer la mise en production du projet de mine de niobium d'Oka et de continuer l'exploration/développement d'autres propriétés qu'elle a acquises, particulièrement le dépôt de la propriété Grande Baleine. Étant donné la nature

de la demande aux fins d'investissement spéculatif sur le marché de capitaux, il n'y a pas d'assurance que le financement additionnel sera disponible.

Plusieurs facteurs indépendants du contrôle des administrateurs peuvent affecter les résultats et les réalisations désirés dont les prix du marché, les taux de change, les conflits socio-politiques, le marché du ferromagnésium et les approbations des autorités réglementaires.

La compagnie n'a pas renouvelé son option d'achat pour une partie du site orphelin de la St-Lawrence Columbian, qui a expiré le 30 juin 2008, dans l'attente d'une décision du MDDEP relativement à l'émission d'un certificat d'autorisation. Il n'y a aucune assurance que la municipalité d'Oka acceptera de renouveler cette option d'achat dans l'avenir dans l'éventualité où le MDDEP émettait un certificat d'autorisation.

La compagnie vise à minimiser ces risques en s'associant avec des firmes de génie conseil d'envergure et d'expérience dans les domaines de l'environnement, de l'ingénierie minière et de conseils juridiques.

10. Autres

Le lecteur est référé aux états financiers et notes aux états financiers pour plus de détails. Ceux-ci sont mis à leur disposition dans le système d'enregistrement de données (SEDAR) à www.sedar.com. De l'information additionnelle relative à la compagnie, y compris sa notice annuelle, peuvent aussi être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.



Bernard Coulombe
Administrateur
Président et chef de la direction
Le 20 mars 2009



États financiers de

NIOCAN INC.

pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de Niocan Inc. aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états des résultats, des résultats étendus et du déficit, des frais reportés et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 6 février 2009

*CA auditeur permis n° 14006

NIOCAN INC.

Bilans

31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	1 592 088 \$	1 036 469 \$
Débiteurs	21 538	13 929
Frais payés d'avance et dépôts	89 677	87 372
	<u>1 703 303</u>	<u>1 137 770</u>
Immobilisations (note 4)	8 912	6 882
Terrain	506 887	506 887
Propriétés minières et d'exploration (note 5)	5 821 557	5 567 600
	<u>8 040 659 \$</u>	<u>7 219 139 \$</u>

Passif et avoir des actionnaires

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	150 787 \$	74 486 \$
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 6)	12 853 902	11 757 402
Surplus d'apport (note 7)	968 120	787 520
Déficit	(5 932 150)	(5 400 269)
	<u>7 889 872</u>	<u>7 144 653</u>

Engagements et éventualités (note 12)

	<u>8 040 659 \$</u>	<u>7 219 139 \$</u>
--	---------------------	---------------------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

(signé) Bernard Coulombe _____, administrateur

(signé) Hubert Marleau _____, administrateur

NIOCAN INC.

États des résultats, des résultats étendus et du déficit

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
Intérêts créditeurs et autres revenus	52 809 \$	52 665 \$
Dépenses		
Honoraires	92 247	93 263
Jetons de présence	39 567	15 335
Coût d'options (note 7)	180 600	363 580
Informations aux actionnaires	-	10 291
Loyer	35 899	40 162
Frais de bureau et administration	71 549	103 528
Frais de fiducie et d'enregistrement	46 978	28 118
Taxes et permis	10 469	14 592
Frais de déplacement et de représentation	26 746	27 039
Assurances	12 972	13 872
Télécommunications et site Web	5 057	4 974
Amortissement	2 835	1 884
Publicité et relations publiques	-	6 278
Intérêts et frais bancaires	371	623
	525 290	723 539
Perte nette et résultats étendus	(472 481)	(670 874)
Déficit au début de l'exercice	(5 400 269)	(4 729 395)
Frais d'émission d'actions	(59 400)	-
Déficit à la fin de l'exercice	(5 932 150) \$	(5 400 269) \$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,02) \$	(0,04) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NIOCAN INC.

États des frais reportés

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	4 767 600 \$	4 783 932 \$
Augmentation		
Études environnementales	360 293	191 969
Moins les crédits pour droits miniers et crédits relatifs aux ressources	(106 336)	(208 301)
Solde à la fin de l'exercice	5 021 557 \$	4 767 600 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NIOCAN INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette et résultats étendus	(472 481) \$	(670 874) \$
Ajustements pour :		
Coût d'options	180 600	363 580
Amortissement	2 835	1 884
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation	66 387	(6 858)
	(222 659)	(312 268)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de capital-actions	1 096 500	71 200
Frais d'émission d'actions	(59 400)	-
	1 037 100	71 200
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(4 865)	-
Frais reportés, déduction faite des crédits	(253 957)	16 332
	(258 822)	16 332
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	555 619	(224 736)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	1 036 469	1 261 205
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 592 088 \$	1 036 469 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

La société, constituée selon la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec le 29 août 1995, détient une propriété minière de niobium située dans la région d'Oka au Québec et des propriétés d'exploration dans la province de Québec.

1. Nature des opérations et permanence d'entreprise

La société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province de Québec. Substantiellement, tous les efforts de la société sont dévoués à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

La société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et projets miniers et, à l'exclusion de son projet Oka Niobium, n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. En ce qui regarde le projet Oka Niobium, la société a déterminé au cours de 1999 que ses ressources de minerai avaient un potentiel d'intérêt économique. La capacité de la société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières dépend de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'acquisition, l'exploration et le développement de ces propriétés ainsi que de sa capacité à vendre ou exploiter avec profit lesdites propriétés.

Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs advenant que la société soit incapable de réaliser ses actifs et s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

2. Modification de conventions comptables

En vigueur en 2008

À compter du 1^{er} janvier 2008, la société a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers - Informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - Présentation*.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

2. Modification de conventions comptables (suite)

En vigueur en 2008 (suite)

Conformément aux nouvelles exigences de ces normes, les modifications aux conventions comptables sont les suivantes :

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir sur i) les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; ii) des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital; et iii) la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital et les conséquences d'un défaut de conformité aux exigences en question.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861, *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*, et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

Le chapitre 3862 impose des informations à fournir de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

L'adoption de ces nouvelles normes a eu un impact sur la divulgation en notes, mais n'a eu aucun impact sur les résultats ou sur la situation financière.

Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

i) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du Manuel, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et modifie le chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels après leur constatation initiale.

Les normes visant les écarts d'acquisition demeurent telles qu'elles étaient dans l'ancien chapitre 3062. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La société la mettra en application à compter du 1^{er} janvier 2009.

L'adoption de cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

2. Modification de conventions comptables (suite)

En vigueur en 2008 (suite)

Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées (suite)

ii) Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a annoncé que les normes comptables du Canada vont converger vers les Normes internationales d'information financière et que les compagnies publiques devront présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La société évalue actuellement les impacts de ces nouvelles exigences sur ses états financiers.

3. Principales conventions comptables

a) Propriétés minières, d'exploration et frais reportés

Les éléments d'actif minier consistent en des frais reportés et de développement à l'égard des propriétés pour lesquelles des réserves économiquement récupérables existent. Chaque élément d'actif minier est, à compter de la mise en exploitation, amorti sur la durée de vie estimative de la réserve de minerai à laquelle il se rapporte ou est radié si la propriété est abandonnée ou s'il y a une diminution de valeur.

Les éléments d'actif d'exploration sont inscrits au prix coûtant. Les dépenses d'exploration et de développement relatives à une propriété non productive sont reportées jusqu'à ce que la propriété soit mise en exploitation ou jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée. Lorsque les travaux d'exploration n'aboutissent pas à des résultats positifs ou lors de l'abandon, ces coûts sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation.

Le recouvrement des éléments d'actif minier et d'exploration dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement récupérable pour les éléments d'actif d'exploration, de la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration et de mise en valeur des propriétés, et, par la suite, de la mise en production ou de la cession de ces éléments d'actif pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

3. Principales conventions comptables (suite)

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Élément d'actif	Taux
Ameublement et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

c) Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La société a adopté les nouvelles recommandations comptables publiées par l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA ») relativement aux rémunérations et autres paiements à base d'actions faits en contrepartie de biens et de services. À compter du 1^{er} janvier 2004, la société utilise la méthode de la juste valeur pour les options octroyées à tous les participants.

d) Impôts sur le revenu

La société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, l'impôt sur le revenu doit refléter les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où les éléments du revenu et des frais sous-jacents se réaliseront. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts sur le revenu futurs est constatée dans les résultats de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

La société renonce aux déductions fiscales pour les dépenses liées aux activités d'exploration financées par l'émission d'actions accréditatives en faveur des actionnaires en vertu des lois fiscales en vigueur.

Selon la méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices axée sur le bilan, les impôts futurs relatifs aux écarts temporaires engendrés par cette renonciation sont comptabilisés conformément au CPN-146, au moment où la société renonce à son droit aux déductions et la contrepartie est constatée à titre de frais d'émission d'actions.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

3. Principales conventions comptables (suite)

e) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de la période de déclaration.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent l'évaluation de la valeur recouvrable nette des propriétés et des frais d'exploration reportés. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

f) Crédits relatifs aux ressources et crédits de droits miniers

La société engage des frais d'exploration qui sont admissibles aux crédits d'impôt. Les crédits d'impôt enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à une vérification par les autorités fiscales.

Les crédits d'impôt pour les frais d'exploration relatifs aux dépenses en capital sont déduits de l'actif connexe.

g) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires ayant une échéance initiale inférieure à 90 jours. Les principales composantes sont :

	2008	2007
Encaisse	26 255 \$	86 752 \$
Fonds du marché monétaire	1 565 833	949 717
	1 592 088 \$	1 036 469 \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 6

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

3. Principales conventions comptables (suite)

h) Instruments financiers

Les chapitres 3855 et 3865 établissent des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont dorénavant classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction; disponibles à la vente; détenus jusqu'à l'échéance; prêts et créances; et autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation et sont présentés en contrepartie des instruments financiers sous-jacents. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La société a classé son encaisse et ses placements temporaires comme étant détenus à des fins de transaction. Les débiteurs ont été classés comme prêts et créances. Tous les passifs financiers de la société ont été classés comme autres éléments de passif financiers.

4. Immobilisations

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Ameublement et équipement	16 565 \$	11 055 \$	5 510 \$
Équipement informatique	16 760	13 358	3 402
	33 325 \$	24 413 \$	8 912 \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 7

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

4. Immobilisations (suite)

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Ameublement et équipement	15 670 \$	9 678 \$	5 992 \$
Équipement informatique	12 790	11 900	890
	28 460 \$	21 578 \$	6 882 \$

5. Propriétés minières et d'exploration

	2008		
	Coût des propriétés	Frais reportés	Total
Oka	800 000 \$	4 793 581 \$	5 593 581 \$
Grande-Baleine	-	227 976	227 976
	800 000 \$	5 021 557 \$	5 821 557 \$

	2007		
	Coût des propriétés	Frais reportés	Total
Oka	800 000 \$	4 539 624 \$	5 339 624 \$
Grande-Baleine	-	227 976	227 976
	800 000 \$	4 767 600 \$	5 567 600 \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 8

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

5. Propriétés minières et d'exploration (suite)

a) Propriété d'Oka

La propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenant 33 claims miniers sur une superficie de 1 604 acres et en droits de surface sur une superficie de 231 acres.

La société a accordé à SGF Mines Inc. l'option d'acquérir un intérêt indivis de 20 % dans deux gisements de sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 20 % de l'ensemble des dépenses réalisées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale.

La société a de plus accordé à Teck Corporation l'option d'acquérir un intérêt indivis de 25 % dans sa propriété minière en contrepartie de la prise en charge de 25 % de l'ensemble des dépenses réalisées en vue d'amener lesdits gisements au stade de l'exploitation commerciale et par le versement de 1 000 000 \$ au comptant, dont 500 000 \$ ont été encaissés.

Les options ne peuvent être cédées sans l'approbation de la société.

b) Propriété de Grande-Baleine

La société possède une participation de 100 % dans les droits de surface et miniers pour la propriété de fer de Grande-Baleine, couvrant 17 097,93 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson.

6. Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

	2008	2007
Émis		
20 763 833 actions ordinaires (18 933 833 en 2007)	12 853 902 \$	11 757 402 \$

Au cours de l'exercice, la société a émis 30 000 actions ordinaires (130 000 en 2007) en contrepartie de 16 500 \$ (71 200 \$ en 2007) suivant l'exercice d'options d'achat d'actions. La société a aussi émis 1 800 000 actions (aucune en 2007) en contrepartie de 1 080 000 \$ (néant en 2007) suite à un placement privé.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 9

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

7. Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du plan d'options d'achat d'actions pour les administrateurs et dirigeants de la société, 2 950 000 actions sont disponibles, leur durée maximale est de 10 ans et les options peuvent être exercées en tout temps.

Le nombre d'options d'achat en circulation et qui peuvent être exercées a fluctué comme suit :

	2008	Prix d'exercice moyen pondéré	2007	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	2 502 000	0,64 \$	2 262 000	0,64 \$
Émission	360 000	0,59	740 000	0,63
Expirées	(120 000)	0,55	(370 000)	0,70
Exercées	(30 000)	0,55	(130 000)	0,58
Solde à la fin	2 712 000	0,66 \$	2 502 000	0,64 \$

Au 31 décembre 2008, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation et pouvaient être exercées :

- 60 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 23 février 2009
- 600 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 1^{er} mai 2009
- 105 000 actions à 0,95 \$ par action jusqu'au 5 octobre 2009
- 105 000 actions à 0,72 \$ par action jusqu'au 13 novembre 2010
- 240 000 actions à 0,53 \$ par action jusqu'au 26 mars 2012
- 40 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 11 juin 2012
- 120 000 actions à 0,85 \$ par action jusqu'au 15 septembre 2013
- 175 000 actions à 1,10 \$ par action jusqu'au 17 mars 2014
- 77 000 actions à 0,98 \$ par action jusqu'au 2 mars 2015
- 130 000 actions à 0,44 \$ par action jusqu'au 31 août 2016
- 160 000 actions à 0,40 \$ par action jusqu'au 8 janvier 2017
- 540 000 actions à 0,72 \$ par action jusqu'au 2 août 2017
- 120 000 actions à 0,50 \$ par action jusqu'au 23 janvier 2018
- 240 000 actions à 0,63 \$ par action jusqu'au 8 mai 2018

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 10

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

7. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la société a attribué 360 000 options d'achat d'actions au prix de 0,63 \$ pour 240 000 actions et de 0,50 \$ pour 120 000 actions (740 000 options d'achat d'actions au prix de 0,40 \$ pour 200 000 actions et de 0,72 \$ pour 540 000 actions en 2007). Ces options peuvent être exercées en tout temps. La juste valeur de chaque option attribuée a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur moyenne pondérée des options attribuées est de 0,501 \$ par option (0,491 \$ en 2007). Les hypothèses suivantes de moyennes pondérées ont été utilisées aux fins de ces calculs :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	4 %	4 %
Durée prévue	10 ans	7 ans
Volatilité prévue	85 %	85 à 87 %
Rendement de l'action prévu	0 %	0 %

Surplus d'apport

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	787 520 \$	423 940 \$
Coût d'options	180 600	363 580
Solde à la fin de l'exercice	968 120 \$	787 520 \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 11

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

8. Impôts sur le revenu

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 30,9 % (32,02 % en 2007) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2008	2007
Perte avant impôts	(472 481) \$	(670 874) \$
Économie d'impôts « prévue » calculée	(145 997) \$	(214 814) \$
Augmentation des impôts résultant des éléments suivants :		
Charges de rémunération à base d'actions non déductibles	55 805	116 418
Provision pour moins-value	68 000	(341 000)
Impact de la réduction des taux d'imposition sur les soldes d'impôts futurs	22 192	439 396
	- \$	- \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Pertes d'exploitation reportées prospectivement	814 000 \$	828 000 \$
Frais de financement	12 000	-
Crédits et autres	326 000	266 000
	1 152 000	1 094 000
Provision pour moins-value	(278 000)	(210 000)
	874 000	884 000
Passifs d'impôts futurs		
Propriété minière	(216 000)	(216 000)
Frais d'exploration reportés	(658 000)	(668 000)
	(874 000)	(884 000)
Actif d'impôts futurs nets	- \$	- \$

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 12

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

8. Impôts sur le revenu (suite)

Au 31 décembre 2008, la société a des pertes fiscales d'environ 2 806 000 \$ qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs comme suit :

Année d'expiration	Montant
2009	564 000 \$
2010	363 000
2014	380 000
2015	482 000
2026	228 000
2027	327 000
2028	462 000

La société a de plus un compte de frais d'exploration canadien d'un montant approximatif de 2 448 000 \$ qui pourra servir à réduire ses revenus imposables futurs.

9. Opérations conclues avec des apparentés

Au cours de l'exercice, la société a engagé les dépenses suivantes avec des administrateurs ou des sociétés contrôlées par un administrateur de la société. Ces transactions ont été mesurées à la valeur d'échange.

	2008	2007
Dépenses d'administration - honoraires	32 300 \$	33 500 \$
Dépenses d'administration - jetons de présence	39 567	15 335
Frais d'émission d'actions - commission	59 400	-

10. Instruments financiers et gestion des risques

La société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société. La société ne conclut pas des contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 13

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

10. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la société à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces et quasi-espèces sont détenues chez des institutions financières de grande qualité, et les quasi-espèces consistent en des fonds du marché monétaire.

b) Risque lié aux taux d'intérêt

Les fonds du marché monétaire portent intérêt à un taux variable et exposent donc la société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas intérêt et donc n'exposent pas la société à des risques liés aux taux d'intérêt.

c) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La société établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la société de poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 14

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

10. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit :

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Détenus à des fins de transaction				
Espèces et quasi-espèces	1 592 088 \$	1 592 088 \$	1 036 469 \$	1 036 469 \$
Prêts et créances				
Taxes et autres débiteurs	21 538	21 538	13 929	13 929
Passifs financiers				
Autres passifs				
Créditeurs et charges à payer	150 787	150 787	74 486	74 486

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

11. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Dans la gestion du capital, la société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires, les espèces et quasi-espèces ainsi que les placements temporaires.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers, page 15

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

11. Informations concernant le capital (suite)

La société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou céder des actifs ou modifier les sommes d'espèces et quasi-espèces et les placements temporaires. La société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenu d'exploitation, et il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La société n'est sujette à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

12. Engagements et éventualités

- i) La société s'est engagée par bail pour la location d'un local, et le paiement minimum exigible en vertu du bail s'élève à 20 289 \$ en 2009.
- ii) Le 2 février 2004, la société a signé une promesse d'achat avec la municipalité d'Oka pour l'acquisition du site de la St. Lawrence Columbiun pour une somme de 200 000 \$. Un montant total de 40 000 \$ non remboursable a été payé, et le solde de 160 000 \$ sera payable au début des travaux de construction sur le site. La société s'engage de plus à restaurer et à nettoyer un site adjacent. L'acquisition du site et l'engagement de restauration et de nettoyage du site adjoint sont subordonnés à l'obtention de l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Québec pour le projet Oka.
- iii) La société fait l'objet d'un recours légal, réclamant des dommages d'un montant de 172 000 \$, pour avoir mis fin à une convention. La société conteste cette réclamation et la juge sans fondement. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.